

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1031

présenté par

M. Letchimy, M. Lurel, M. Manscour, Mme Taubira, Mme Jeanny Marc,
Mme Berthelot, M. Lebreton, M. Fruteau, Mme Girardin, M. Jalton,
M. Tourtelier, M. Brottes, M. Lesterlin
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 20

À l'alinéa 1, après le mot :

« mesures »,

insérer les mots :

« visant à approfondir la connaissance ainsi que des mesures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de préciser l'importance du développement des programmes de recherche indispensables à la protection de la biodiversité.